

MAIRIE DE RANS

N° 04/2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2020

Étaient présents : Mmes THUREL Amandine, BARATA Suzana, SAVIN Brigitte, LOUIS Jocelyne, MARQUEZ Nadia, Mrs MORLIER Jean-Louis, TEMPESTA Raphael, CHARLES Fabien, SCHAEGIS David, PIGNY Eric, POULENARD Florent, CHAUTEMPS Eric, GRAS Emmanuel

Absentes excusées : Mmes BRUGNOT Ariane et ROUGEOT Fabienne

Procuration : Mme BRUGNOT à M. SCHAEGIS

Secrétaire de séance : Mme Amandine THUREL

ORDRE DU JOUR :

- Délibération état d'assiette des bois 2021,
- Délibération affouage 2021,
- Délibération tour relais,
- Délibération devis démolition maison Gras,
- Info chiffrage architecte (site Racine),
- Compte-rendu commission,
- Questions diverses

Délibération supplémentaire : DISSOLUTION DU CCAS AU 31/12/2020

Le CCAS (Conseil Communal d'Action Sociale) sera dissout au 31 décembre 2020 pour être remplacé par une Commission Communale d'Action Sociale afin de gagner en souplesse administrativement et financièrement, la mission reste la même.

Délibération : dissolution du CCAS au 31/12/2020

0 voix contre, 0 voix abstention ⇒ Proposition acceptée

ETAT D'ASSIETTE DES BOIS ANNEE 2021 ET AFFOUAGE :

L'ONF demande tous les ans à la commune quelles sont les coupes qui seront exploitées. Monsieur le Maire explique aux conseillers le fonctionnement de la forêt : les coupes qui seront exploitées, la façon de les exploiter et de les vendre.

En 2004, un plan d'aménagement de la forêt a été signé pour 20 ans.

État d'assiette de 2021 : l'ONF propose d'exploiter les parcelles 6, 14, 15, 16, 26, 45. 9 et 11 qui sont en retard, pour un total de 9 coupes à exploiter ce qui fait une grande surface. Nous avons retenu les parcelles : 14R, 15R, 9AF et 11AF et 45 et ajourner les parcelles 6AF, 16, 26.

Habituellement, une seule coupe est réservée pour l'affouage. Cette année, 2 coupes seront réservées mais pas en totalité. La coupe 11 est délivrée à la commune uniquement pour les houppiers, et petit bois et petits arbres pour la 14.

Décision 1 : exploiter en 2021 les parcelles 14R, 15R, 9AF et 11AF (R = régulier, AF = Amélioration Feuillu) dans l'état d'assiette

0 voix contre, 0 voix abstention ⇒ Proposition acceptée

Décision 2 : délivrance à la commune des houppiers parcelles 11 et petit bois parcelle 14 pour bois de chauffage

0 voix contre, 0 voix abstention ⇒ Proposition acceptée

Décision 3 : proposition de vente en bloc bord de route car difficile d'accès ou en zone fragile, pour les 4 parcelles de l'état d'assiette : 14R, 15R, 9AF et 11AF

0 voix contre, 0 voix abstention ⇒ Proposition acceptée

TOUR RELAIS TELEPHONIQUE :

Le loyer actuel de la tour relais est de 3 915 € indexé à 1%, loué à ATC par la commune.

Valocim propose un loyer à 9 000 € et 600 € de réservation en attendant indexé à 0,5%.

Suite à négociations, ATC a revu son offre à la hausse pour un loyer de 4 800 € indexée à 1% et option à loyer tiroir : l'ajout d'un nouvel opérateur ajoute 2 000 € et un droit d'entrée de 10 000 € l'année d'arrivée, ce qui prolongerait le bail de 10 ans jusqu'au 01/12/2032, actuellement Free et Bouygues comme opérateurs.

La commune souhaite continuer avec ATC en toute confiance, Valocim est nouveau sur le marché avec des pratiques commerciales poussées.

Délibération : rester avec ATC France, accepter leur nouvelle proposition, bail signé au 01/01/2021

0 voix contre, 0 voix abstention ⇒ Proposition acceptée

DEVIS DEMOLITION MAISON GRAS :

Rencontre avec 3 sociétés pour devis démolition, 4 devis reçu :

- entreprise Balanche qui a démoli les bâtiments Racine : 14 000 € TTC
- SARL MF TP (Francioli) : 11 727 € TTC démolir, évacuer, faire parking en tout venant.
- Deliot TP : 21 400 € TTC, parking fini.

- Cadou : 15 340 € TTC.

La préférence va au devis de SARL MF TP.

Cependant, il faut avoir l'accord écrit des Bâtiments de France avant de valider le devis afin d'avoir l'assurance d'être autorisés à démolir la maison.

Délibération reportée.

INFO CHIFFRAGE ARCHITECTE POUR SITE RACINE :

Monsieur ZIOUA, architecte en charge de l'étude de faisabilité, a rendu un premier chiffrage assez précis du parking et des halles. Cependant, il a effectué un chiffrage approximatif sur la salle de convivialité qu'il doit affiner et nous fournir un métré de la faïencerie. Une réflexion est en cours sur la suite à donner concernant la faïencerie, les Bâtiments de France vont être consultés.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS :

Sécurisation grande rue

Devis en cours pour suppression des places de parking dans la rue, solution pour limiter la vitesse et sécuriser la circulation.

Rue basse :

Génie civil terminé, travaux en stand-by en attendant intervention EDF Telecom.

SOGEDO :

La suppression de la ligne téléphonique de l'alarme pour les réservoirs est en cours.

Nous attendons un devis pour la réfection du réservoir de pompage.

Une analyse est en cours pour l'activation de la 3eme voie d'eau sur le captage.

Un devis est à faire sur la canalisation principale dans la forêt qui passe sous la piste cyclable.

Communication/ Panneau Pocket / Site Internet :

80 personnes sont actuellement connectées à Panneau Pocket.

Un article sera ajouté dans le bulletin municipal.

Le site internet sera bientôt en service.

Une étude sera réalisée pour installation d'un panneau électronique dans le village, les Bâtiments de France doivent être consultés.

Fleurissement :

Des bulbes, achetés fin octobre, ont été plantés dans le village.

Une réflexion est en cours sur le fleurissement des entrées du village, avec installation de gros pots.

Séance clôturée à 23h30

Fait à RANS, le 27 novembre 2020
Le Maire,
Jean-Louis MORLIER

